

OFFEMONT REALITES



M
BULLETIN
N
-
C
D'INFORMATION
P
A

SOMMAIRE

OFFEMONT - REALITES N° 3 - JUIN 1972

- EDITORIAL : Notre budget
- ETAT-CIVIL
- QUETES A MARIAGES ET DONS
- LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- L'ACTUALITE OFFEMONTOISE
- LE REGROUPEMENT DES COMMUNES
- LE BUDGET
- DE L'ORIGINE D'OFFEMONT
- LA VIE DE NOS ECOLES
- ECHOS.....
- URBANISME ET TRAVAUX
- INFORMATIONS
- LES SOCIETES NOUS COMMUNIQUENT

°0°0°0°



OFFEMONT-REALITES

Bulletin Municipal d'Informations -
MAIRIE - 90 OFFEMONT - tél 28 56 56-

A stylized logo consisting of the letters 'O' and 'R' intertwined. The 'O' is a circle with a vertical line through it, and the 'R' is a bold, blocky letter.

Directeur de la Publication : Roger MONNIER
Couverture et dessins : Daniel DEL NEGRO
Publicité : Rémy DULAC

Le Présent Numéro a été tiré à 1050 exemplaires
- Dépôt légal N° 22/72 du 17 janvier 72.



RENAULT

venez me voir à : **BELFORT**

GRAND GARAGE BELFORTAIN

Boulevard Henri Dunant

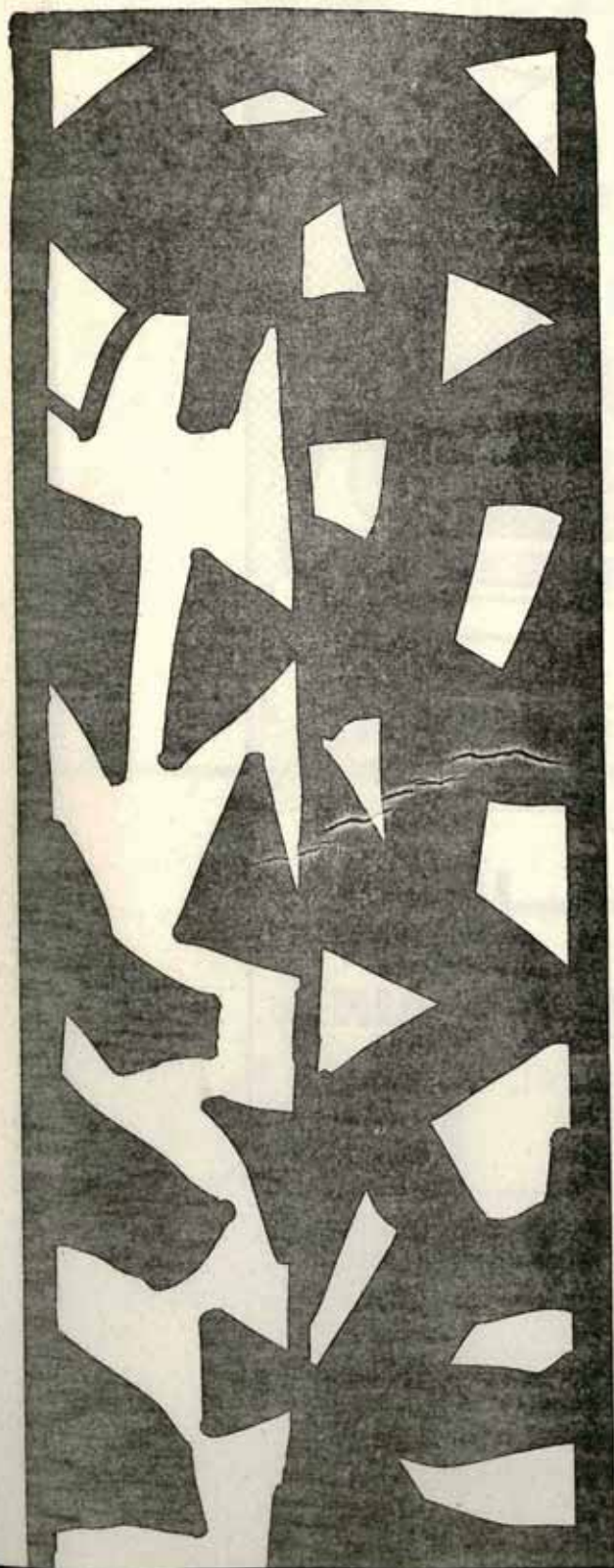
Tél, 28.25.84

OFFEMONT REALITES

REMERCIE...

LES INDUSTRIELS,
COMMERCANTS,
ENTREPRENEURS,
ET ARTISANS,

QUI LUI ONT CONFIE LEUR PUBLICITE,
PERMETTANT AINSI D'ASSURER LA GRATUITE
DU BULLETIN ***



Éditorial

NOTRE BUDGET

Le budget primitif 1972, dont vous trouverez dans ce bulletin les chiffres les plus importants, concrétise la volonté du Conseil Municipal d'apporter à la Commune le souffle de dynamisme et de modernisme qui lui manquait.

Il est nécessaire de rappeler que le budget, document essentiel qui établit des choix et règle la vie de la commune pour un an, comprend deux parties :

- . la section de fonctionnement, dans laquelle sont consignées toutes les dépenses relatives aux frais de personnel, aux approvisionnement en combustible, aux fournitures scolaires, aux réparations des bâtiments communaux...
- . la section d'investissement dans laquelle apparaissent les prévisions de dépenses en ce qui concerne les équipements : trottoirs, cimetière, rues...

Les dépenses des deux sections doivent être équilibrées par des recettes correspondantes.

Compte-tenu d'un prélèvement de 60 000 F dans la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, les dépenses ordinaires s'élèvent à 490 000 F contre 460 000 F en 1971.

C'est-à-dire que ces dépenses qui, apparemment, subissent une hausse de 6,5 %, restent finalement au même niveau que l'année dernière, si l'on tient compte de l'évolution du coût de la vie en 1972.

Mais, par contre, nous avons voulu donner à la section d'investissement l'importance qu'elle doit avoir dans un budget de progrès.

Près de 700 000 F y sont inscrits en dépenses. En 1971, déduction faite de l'aménagement du cimetière, non réalisé, nous y trouvons le chiffre de 230 000 F, la progression s'établit donc aux environs de 200 %.

Le budget supplémentaire que les Conseillers Municipaux arrêteront dans les semaines qui viennent, comportera également un volume de travaux important, pour une somme dépassant, sans doute, 300 000 F.

C'est dire qu'au 31 décembre 1972, nous aurons réalisé plus d'un million de francs de travaux. Et nous sommes bien conscients que c'est peu, vis à vis des besoins qui se manifestent à l'échelon de chaque quartier.

Pour faire face à ces dépenses, nous avons recherché et obtenu le concours d'organismes financiers, et le montant des emprunts contractés en 1972 sera de l'ordre de 850 000 F. Les subventions de l'état et du département ne dépasseront pas 60 000 F.

A titre de comparaison, il n'est pas inutile de rappeler que la Commune d'Offemont, de 1949 à 1971, n'a emprunté que 610 000 F chiffre ne tenant pas compte, bien entendu, de la dépréciation constante de la monnaie entre ces deux dates.

Pour équilibrer notre budget 1972, nous avons dû majorer les centimes additionnels de 20% - ils l'étaient depuis quelques années de 10%. Ceux-ci passent de 55 000 à 66 000. Nous restons cependant encore en dessous de la hausse intervenue dans les communes de l'agglomération belfortaine où l'on atteint 22, 27 et même 40% d'augmentation.

Cette majoration supplémentaire de 10 % des impôts communaux, si douloureuse soit-elle par ses répercussions, sur la feuille jaune de nos concitoyens, nous permettra cependant de leur offrir un cadre de vie progressivement amélioré et de combler une partie du retard que nous avons pris sur les communes de la périphérie belfortaine généralement plus dynamiques

LE MAIRE.



Etat-Civil

*** NAISSANCES ***

BARATIER Marie-Noëlle Andrée	née le 8 décembre 71 à Belfort
BOUSSALEM Mohamed	né le 4 décembre 71 à Belfort
CHASSARD Jean-Christophe	- - 16 décembre 71 à Belfort
HANIFI Fatima	née le 30 décembre 71 à Belfort
VEST Christelle Suzanne	- - 25 décembre 71 à Belfort
ZELLER Corinne Edith Patricia	29 novembre à Belfort
ANTOINE Nathalie Véronique	5 mars 72 à Offemont
BEIDAOUI Denia Zedett. Safia	15 mai 72 à Belfort
BLAISON Chantal	26 février 72 à Belfort
BLANCHARD Véronique	16 mai 72 à Belfort
BOUDJADJA Samia	9 avril 72 à Belfort
BOUDJADJA Ouahem	né le 17 mars 72 à Belfort
BOUFERCHA Fatiha	née le 24 février 72 à Belfort
BOUKHELIF Nasser-Dine Abdelkader	né le 17 mai 72 à Belfort
BOURRIOT Nathalie Jeanne Lucie	née le 9 mai 72 à Belfort
CAMOZZI Christelle Claude	né le 15 avril 72 à Belfort
CARDOT Alexandra Evelyne Marie	née le 12 février 72 à Belfort
DENCHE Malika	née le 4 février 72 à Belfort
DROLL Richard Claude Patrice	né le 9 juin 72 à Belfort
DUPAS Thierry Emile	11 février 72 à Belfort
FAUCHER Franck André Julien	26 avril 72 à Belfort
GRISWARD Christelle Marie Ida	née le 6 juin 72 à Belfort
GUESSOUM Rahima	24 janvier 72 à Belfort
HERBAL Lahouaria Leila	31 mars 72 à Avignon - 84
HERTZOG Valérie Martine Jocelyne	15 janvier 72 à Belfort
ILTIS David	né le 7 janvier 72 à Belfort
JACQUEMARD Florence Noëlle	née le 14 février 72 à Belfort
KADRI Yasmina	12 janvier 72 à Offemont
MASSIP Maryline Fabienne	26 février 72 à Belfort
MERSON Gaëtan	né le 14 avril 72 à Belfort
MONNIER Peggy Eliane Agnès	née le 6 mars 72 à Belfort
RAHIM Zoubida	9 mars 72 à Belfort
RAMON Vincent Daniel	né le 14 mars 72 à Belfort
REGENNASS Yannick	6 mars 72 à Belfort
RISS David	27 février 72 à Belfort
ROAST Olivier René Jean	13 janvier 72 à Belfort
ROBLES José Luis	2 mai 72 à Belfort
SEIGNEZ Didier Edouard Raymond	19 mars 72 à Belfort
SCHNEIDER Ludovic Bernard Marcel	11 janvier 72 à Belfort
SCHWALM Claude Michel Raymond	30 avril 72 à Belfort
VOILAND Milène Marie Jeanne	née le 26 janvier 72 à Belfort
WILLIG Sophie Pascale	18 février 72 à Belfort
WILLIG Marie-Danièle Patricia	28 janvier 72 à Belfort
ZELLAGUI Fathia	1er février 72 à Offemont
ZOUAOUI Dalila	13 janvier 72 à Belfort

*** M A R I A G E S ***

- * Mariage de Jean Pierre PERSICO
et de Sabine Marie-Thérèse Yvette PFUNDT, du 18 décembre 71.
- * Mariage de Serge René Raymond HOSATTE
et de Georgette Gabrielle BERDER, du 22 janvier 72
- * Mariage de André Pierre Aimé EMMENEGGER
et de Claudette Françoise BEAUME, du 11 mars 72
- * Mariage de Jacques René GABLE
et de Bernadette BEROLDY, du 25 mars 72
- * Mariage de Gérard Bernard QUINOT
et de Françoise Marguerite Jeanne DUMONT, du 25 mars 72
- * Mariage de Ali DRIOUCHE
et de Alice Marguerite GRASSELER, du 25 mars 72
- * Mariage de Gilbert Roger PEROZ
et de Janine Simone Ginette GOERING, du 8 avril 72
- * Mariage de Jean-Pierre François REGNARD
et de Marie-France Carmen Hélène GARCIA, du 15 avril 72
- * Mariage de Claude Paul MOUGENOT
et de Joëlle Ginette Jeanne LOMBARD, du 29 avril 72
- * Mariage de Jean-Claude THIRION
et de Michèle Henriette Lucette SEHIER, du 6 mai 72
- * Mariage de Roger Charles RIGOULOT
et de Marie Madeleine RAPP, du 13 mai 72
- * Mariage de Jean-Claude Louis COLARDEAU
et de Renée Reine Françoise DUFAURE, du 26 mai 72
- * Mariage de Richard Jean Jacques NAAL
et de Ghislaine Jacqueline Françoise ROLLET, du 27 mai 72
- * Mariage de Jean Pierre Emile CASTELLON
et de Bernadette Anne-Marie DODIN, du 3 juin 72
- * Mariage de Bernard Georges ALLEMANN
et de Annie Héliène ROLLET, du 10 juin 72

*** ***

<u>MARIAGES</u>	<u>PRODUITS DES QUETES</u>	<u>DESTINATION DES QUETES</u>
. PERSICO-PFUNDT	50.00 F	Bureau d'Aide Sociale
. HOSATTE-FERBER	62.40 F	Bureau d'Aide Sociale
. EMMENEGGER-BEAUME	140.00 F	Coop. Scolaire Ecole du Centre
. GABLE-BEROLDY	62.70 F	Bureau d'Aide sociale
. QUINOT-DUMONT	135.40 F	1/2 coop. Scol. Ecole du Centre 1/2 "Les Papillons Blancs"
. DRIOUCHE-GRASSELER	65.00 F	Bureau d'Aide Sociale
. PEROZ-GOERING	10.70 F	Bureau d'Aide Sociale
. REGNARD-GARCIA	57.55 F	Entretien Monument aux Morts
. MOUGENOT-LOMBARD	83.00 F	Coop. Scolaire Ecole du Centre
. THIRION-SEHIER	71.00 F	Bureau d'Aide Sociale
. RIGOULOT-RAPP	19.50 F	Bureau d'Aide Sociale
. COLARDEAU-DUFAURE	30.00 F	Coop. Scol. Ecole du Martinet
. NAAL-ROLLET	93.60 F	Bureau d'Aide Sociale
. CASTELLON-DODIN	89,52 F	"Offemont Réalités"
. ALLEMANN-ROLLET	88,31 F	Bureau d'Aide Sociale.
. LUCAT-BERNARDIN (mariage célébré à Frahier)	174.60 F	1/2 Association Culturelle d'Offemont
<u>DONS</u> : Anonyme	50.00 F	pour le Bureau d'Aide Sociale
LAMBOLEY Camille	50.00 F	pour Offemont Réalités.
Mme MURAT	100.00 F	pour le Bureau d'Aide Sociale.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs.

*** DECES ***

- * Décès de Lucienne Andrée GALLI épouse ROUPLY
du 15 janvier 72 à Offemont.
- * Décès de Jean Mazillou MAZY
du 30 janvier 72 à Belfort
- * Décès de Françoise DRBALOVA épouse KRIVANEK
du 16 février 72 à Offemont
- * Décès de Maire-Thérèse DOMBROWSKI
du 14 février 72 à Belfort
- * Décès de André REGNARD
du 18 février 72 à Offemont
- * Décès de Stéphanie STUBLER veuve CHARVET
du 18 mars 72 à Belfort
- * Décès de Victor Marius GIMENEZ
du 27 mars 72 à Belfort.
- * Décès de Virginie LEYVAL
du 25 mai 72 à Belfort
- * Décès de Edouard René JECKER
du 28 mai 72 à Offemont
- * Décès de Cécile Marie NOGUERRA épouse GIMENEZ
du 27 mai 72 à Belfort
- * Décès de Serge PEGUIGNOT
du 17 décembre 71 à Colmar (68)

*** ***

C.M.D.P



CAISSE MUTUELLE DE DÉPOTS ET DE PRÊTS

BELFORT-CENTRE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

ancien Café « Le Glacier »

INSTALLÉE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX * PLACE DE LA RÉPUBLIQUE *
LA CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS BELFORT CENTRE *

EST À VOTRE SERVICE.

C'EST UNE BANQUE avec tous les services que vous en attendez : comptes chèques, devises, chèques de voyages, Coffres, virements de Salaires, pensions, allocations familiales.



C'EST UNE CAISSE D'ÉPARGNE votre livret vous rapportera aussi 5 % net d'impôt, disponible à tout moment avec tirelire pour vos Enfants

C'EST UN ORGANISME DE CRÉDIT elle a déjà accordé Un milliard 438 millions de francs pour 1971, pour la Construction, l'Équipement familial, les Terrains, les Prêts personnels.

* Tous nos Services sont offerts aux meilleures conditions.

* De nombreuses familles ont déjà un Compte à notre caisse ; rejoignez-les.

* Le meilleur accueil et la plus grande discrétion vous seront réservés par le Personnel.

Heures d'ouverture :

du mardi au vendredi

8h30 à 12h15

14h à 18h15

samedi

8h30 à 12h15

14h à 17h



tel: 28 28 86

c.c.p. **DIJON** 2308.88.D.

elle donne beaucoup
et demande peu
à partir de

escort = 9 680 F
taunus + TR et PR
= 12 100 F
consul
granada
capri

Moteur léger, puissant,
7 - 9 - 9 CV GT
11 - 13 - 15 et 6 cylindres.
Berline 2 et 4 portes - coupé -
Break 5 portes.

Ford Granada



FORD RESTE LE PIONNIER

GARAGE J. WITTLINGER

10, rue de Turenne -:- BELFORT
TELEPHONE : 28.07.34

LA GAMME FORD EST EXPOSEE

ESCORT - CAPRI - TAUNUS - CONSUL GRANADA - BREAKS-

Véhicules légers - Transit
de 800 à 1750 kg.

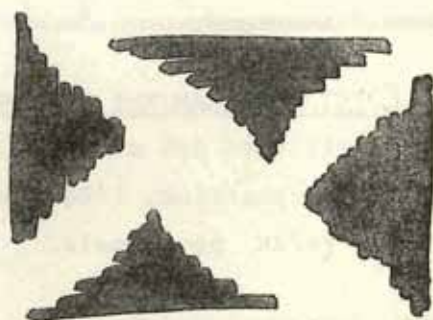
ESSENCE et DIESEL



Maison fondée en 1910

BOUCHERIE

CHARCUTERIE



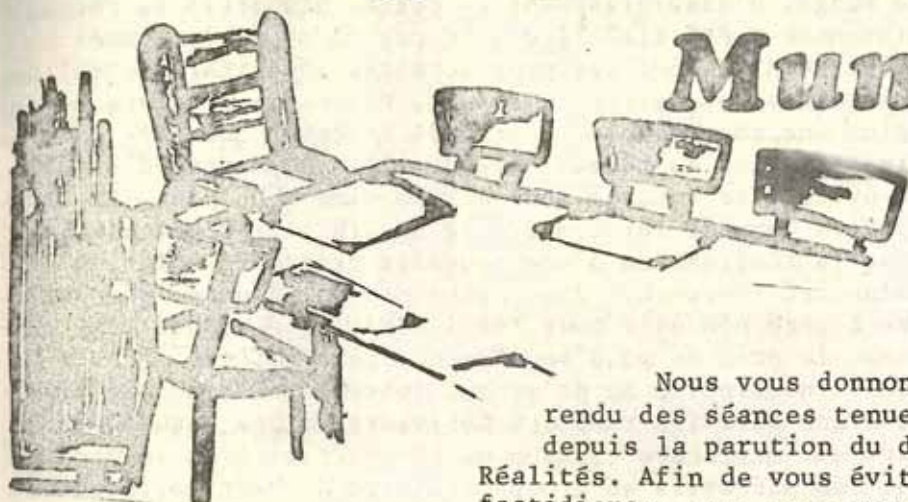
DULAC DULAC DULAC

SUCCURSALES :

106, Avenue Jean-Jaurès Tél. 28.00.06
2, Rue Dr Schweitzer Tél. 28.39.26
2, Rue Emile Parot Tél. 28.58.87

Les délibérations du Conseil

Municipal...



Nous vous donnons ci-dessous le compte - rendu des séances tenues par le Conseil Municipal, depuis la parution du dernier numéro d'Offemont-Réalités. Afin de vous éviter une lecture longue et fastidieuse, nous nous sommes volontairement limités aux décisions les plus importantes prises par notre assemblée.

SEANCE DU 17 DECEMBRE 71

. La décision importante de cette dernière séance 71 a été relative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le Conseil a étudié sérieusement les conséquences financières de cette taxe. Jusqu'en 1971, le budget général supportait le coût de ce service qui doit être équilibré par une recette qui lui est propre. Les Conseillers, conscients de la charge que pourra représenter cette nouvelle taxe, se sont livrés à des calculs afin de connaître les répercussions sur la feuille d'impôts. Il s'est avéré que la répercussion était moins forte par la création de cette taxe que par le vote de centime_s supplémentaires nécessaires à l'équilibre du budget.

Après une longue discussion, le Conseil Municipal a donc décidé de créer, à partir du 1er janvier 72, une taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe fixée à 200 %, taux nécessaire pour équilibrer une dépense prévisionnelle d'enlèvement de 25 000 Francs.

SEANCE DU 14 JANVIER 72

. Au cours de cette première séance de l'année, la rue de la Gare était en dette. En effet, le Conseil a autorisé le Maire à contracter un emprunt destiné à financer les travaux d'élargissement de cette rue, dans la partie comprise entre les rues Briand et Welsh.

. Le Conseil a également demandé la déclaration d'utilité publique en vue de l'exonération des droits perçus par le Trésor sur les achats amiables de terrains aux propriétaires riverains.

SEANCE DU 11 FEVRIER 72

. Le Conseil a désigné les délégués chargés d'assister le Maire dans les opérations de révision des listes électorales prud'hommales.

M. DULAC représentera les électeurs patrons.

M. ROBINET - les électeurs ouvriers.

M. JEANNENOT - les électeurs employés.

. Le budget prévisionnel 1972 a ensuite été étudié et adopté. Vous en trouverez par ailleurs les principales options.

. En annexe au budget, les Conseillers ont décidé de contracter les emprunts suivants :

12 000 F	pour le curage des ruisseaux
45 000 F.....	pour travaux de voirie rue de la Gare
330 000 F ...	pour réalisation de trottoirs
30 000 F	pour réparation de la terrasse de la Mairie-Ecole.

20 000 F Pour achèvement de l'éclairage public rue A. Briand et
rue de la Miotte.

. Afin d'équilibrer le budget, les centimes additionnels ont été portés à 63 250. Le Conseil a ensuite voté le budget d'assainissement et décidé d'amortir le réseau en 50 ans. La taxe d'assainissement a été fixée à 0.37 F par m³ d'eau consommée pour équilibrer ce budget. Elle sera due par les propriétaires d'habitations reliées au réseau d'égout. Les propriétaires non reliés au réseau, si celui-ci existe devant leur habitation, devront régler une taxe double, soit 0,74 F. Cette nouvelle taxe aurait dû être établie dès l'installation du réseau d'égout. Elle permettra d'assurer l'amortissement du réseau et évitera le vote de nouveaux centimes. De plus, la taxe d'assainissement instituée par la Commune lui donnera la possibilité d'obtenir une subvention plus élevée lors de la réalisation d'une nouvelle tranche d'égout, d'où économie sensible pour le budget et l'ensemble des contribuables. A noter que cette taxe ne doit entraîner aucune charge nouvelle pour les locataires HLM, une taxe de 37 cts étant déjà comprise dans le prix du m³ d'eau facturé par l'Office.

. Le Conseil a encore demandé l'inscription au programme subventionnable de l'aménagement de la rue qui relie d'une part les rues des Cerisiers et des Maquisards à la Miotte, ceci pour permettre une meilleure liaison de ce quartier avec le village.
. Etant donné l'accroissement des effectifs au groupe scolaire de Martinet, aggravé par l'occupation prochaine de nouveaux logements, le Conseil a demandé l'ouverture de 2 nouvelles classes primaires et de 2 classes maternelles.

SEANCE DU 10 MARS 72

. Le Conseil a décidé de contracter un emprunt de 330 000 F auprès de la Caisse Nationale Autonome des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et de confier aux services de l'Équipement (Ponts et Chaussées) l'étude du projet, la direction et le règlement des travaux de construction de trottoirs.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 72

. Le Conseil s'est réuni en séance extraordinaire pour étudier une nouvelle fois le budget, de nouvelles charges imprévues s'y étant ajoutées entre le vote et l'approbation préfectorale. Pour compenser ces nouvelles dépenses, le Conseil a porté les centimes additionnels à 66 000.

. Au cours de cette réunion, le Conseil s'est déclaré intéressé par l'acquisition des immeubles et terrains militaires déclassés sur le territoire de la Commune, à savoir : la rue du Fort de Roppe et les terrains d'implantation de l'ancienne ligne d'alimentation en électricité du Rudolphe.

SEANCE DU 21 AVRIL 72

. Le conseil a approuvé le projet présenté par la Direction Départementale de l'Agriculture pour les travaux de curage des ruisseaux, et décidé de contracter un emprunt de 12 000 F auprès de la Caisse de Crédit Agricole.

. Les travaux d'agrandissement du cimetière venant d'être subventionnés à 10% pour une deuxième tranche de travaux de 96 000 F, le Conseil a autorisé le Maire à contracter un emprunt de 86 000 F auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations.

. Le Conseil, après l'exposé du Maire, a demandé à l'autorité militaire compétente d'étudier la possibilité de rétrocéder à la Commune les terrains militaires du Champ de Mars situés sur son territoire, ces terrains ayant une superficie totale de 14 ha 53.

SEANCE DU 12 MAI 72

. Le Conseil a accepté l'adhésion de la Commune du Salbert au syndicat du CES de Valdoie.

. Le problème de la main-d'oeuvre étant difficilement soluble à l'échelle de chaque commune, le Conseil accepte que l'Office National des Forêts devienne régisseur des forêts communales, principalement pour les travaux d'entretien ou d'amélioration.

Michel HONORE
Premier Adjoint.



PRIX COGNACQ-JAY

Au début de l'année une belle famille offemontoise en l'occurrence M. et Mme GABLE et leurs enfants, demeurant Rue Sous La Miotte recevait le Prix Cognacq-Jay - O.R., Le Conseil Municipal et toute la population se réjouissent de ce choix et félicitent vivement les intéressés.

UNE BELLE REUSSITE

Devant une salle comble, le "TRAIT D'UNION" à l'Arsoit donnait le dimanche 16 janvier, une matinée récréative au centre social et communautaire rue Dolfus. Les acteurs, tous enfants du quartier ont par leur talent, leur grâce et leur gentillesse conquis le public de parents et d'amis venus les encourager et les applaudir. Conjointement une exposition vente de travaux exécutés par les enfants attirait par sa diversité d'objets les amateurs de belles choses. Nos compliments aux organisateurs et à tous les participants.

MEDAILLE D'HONNEUR

Il est assez rare de voir un père décoré par son fils. O.R. se devait de souligner ce fait. En effet, le 12 février dernier, avant la réunion du C.M.

M. G. HONORE recevait des mains de son fils Michel, 1er adjoint, la médaille d'honneur communale (argent), récompense méritée pour 25 ans de services rendus à la cause de la Commune.

M. TRITTER rappelait la carrière du récipiendaire. Elu conseiller Municipal le 25 août 1954, M. G. HONORE fut sans cesse reconduit dans ses fonctions municipales jusqu'en 1971 date à laquelle il passa le flambeau à la nouvelle équipe. Il fut aussi 2ème adjoint du 8 octobre 1950 au 27 mars 1955 et fut sans relâche sur la brèche.

Nos plus vives félicitations.

Décoré par son fils



A l'occasion de la réunion du conseil municipal, M. Georges HONORE a reçu, des mains de son fils Michel, premier adjoint, la médaille d'honneur communale, récompense de vingt-cinq années de dévouement au service de la commune.

REPAS DES ANCIENS : 15 avril

UNE cinquantaine d'Anciens avaient répondu présents à l'invitation du BAS et de la Municipalité. UN fin menu, bien arrosé et servi de main de maître mit tout le monde dans une bonne ambiance.

Ces agapes fraternelles, ô combien sympathiques, doivent être dans l'avenir la fête des Personnes Agées de toute¹ commune. Chaque grand-père, chaque grand-mère est cordialement invité à participer à cette réunion. C'était vraiment réjouissant de voir, nos anciens rire, papoter, se remémorer les souvenirs du bon vieux temps et malgré le temps maussade le moral était au beau fixe.

Que tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la réussite de cette petite fête soient grandement remerciés. Il nous faut citer en particulier, les serveurs bénévoles pour leur service impeccable, la généreuse et anonyme personne qui a offert apéritifs et vins et le traiteur bien connu, dont la réputation n'est plus à faire pour la préparation du copieux menu.

Encore un grand merci !!

CONCOURS DE TIR

Cent cinquante tireurs ont participé début mai au concours organisé par la Société de tir "LA MIOTTE OFFEMONT" au stand P.DOLLFUS. Ce fut un beau succès et signalons la belle victoire de "LA MIOTTE OFFEMONT" qui enlève 2 challenges sur 4. Le challenge de la Ville d'Offemont est gagné par la jeune équipe de l'ASMB. Monsieur le Maire remet la coupe au vainqueur.

BRAVO ET FELICITATIONS !!

JOURNEE DES DEPORTES

Cette journée du souvenir fut marquée à Offemont le 30 avril par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts par M. TRITTER en présence des anciens Combattants.

8 MAI

Le 8 mai 1945 marquait par la victoire des Alliés, la fin du long cauchemar que fut la guerre 1939/45, 27 ans après le Conseil Municipal, les Anciens Combattants et la population se sont réunis à 18 H 30 pour rendre hommage aux victimes de la guerre. M. TRITTER, Maire d'Offemont, déposait les fleurs du souvenir après une minute de silence. M. GIRARD, Secrétaire des Anciens Combattants Offemont-Vétrigne donnait lecture du manifeste où l'objectif principal est de sauvegarder la paix. N'est-ce-pas l'essentiel ? Un peu plus tard à la Borne des Commandos, la même cérémonie clôturait la commémoration de la victoire. Un vin d'honneur réunissait tous les participants.

CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel est ouvert dès maintenant aux retraités tous les vendredis à partir de 14 H. Lecture - Jeux de cartes - dames etc....

MARIAGE

Le 29 avril pour la 1ère fois à Offemont, M. HONORE, 1er adjoint, lors du mariage MOUGENOT-LOMBARD a remis aux jeunes époux les six livres offerts par M. Olivier GUICHARD, Ministre de l'Education Nationale. Tous nos voeux et Bonne Lecture !!



M. le Maire d'Offemont remet la coupe offerte par sa localité.

BRAVO LES CONSEILLERS

Les nouvelles plaques des rues sont en place, fond blanc, lettres bleues, écusson, elles ont beaucoup d'allure. Il faut souligner que le travail fut réalisé par toute l'équipe municipale avec ardeur et beaucoup de bonne humeur malgré quelques petits problèmes : creuser les trous, faire le béton, couper les anciens supports, placer les poteaux... Pour des gens dont ce n'est pas le métier, il fallait le faire... BRAVO !! Un grand merci à M. PEDRETTI qui a donné un bon coup de main en posant les plaques de sa maison.

SECOURISTES

Offémont possède maintenant un beau groupe de secouristes. Ils ont bien travaillé durant de nombreuses soirées et en récompense ils ont reçu leur diplôme des mains du Président Départemental de la Croix Rouge, Monsieur le Docteur ROQUES. Citons les : Roselyne ALLEMANN - Patrick BLANCO - Marc et Jean BOCKSTALL - Alain et Michèle BRUDER, Bernard et Daniel DEL NEGRO - Sylviane GASPARI - Sylvana MANGANO - Jean Marie RICHARD, André SIMONIN - André SOULAS - Michel TAMARI - Nos compliments.

FETES DES MERES

Au nom du Ministre de la Santé et de la Population - Monsieur TRITTER ceint de son écharpe, a remis en Mairie devant le Conseil Municipal la médaille de bronze de la famille française à Madame HUG d'Offémont Aisot, mère de cinq beaux enfants. Monsieur le Maire rend hommage au mérite et au courage de cette maman qui a su faire face à de nombreuses difficultés pour faire vivre sa famille et équilibrer son budget familial. En effet, le papa est alité depuis de longues années. En décorant Mme HUG en lui remettant le diplôme et en lui donnant l'accolade, M. TRITTER salue et souhaite bonne fête à toutes les mamans de la commune. Un magnifique hortensia et une enveloppe accompagnant les félicitations des personnes présentes, complètent cette petite fête. ~~Par la suite~~ chacun lève son verre à la santé de cette maman offémontoise.

CIRCULATION

Certaines de nos rues ont vu leurs dénivellations et nids de poule disparaître sous le revêtement goudronné que les Ponts et Chaussées ont répandu pour les rendre carrossables. Maintenant qu'elles sont bien roulantes, certains usagers, toujours les mêmes d'ailleurs, en profitent pour les utiliser comme pistes d'essais ou de vitesse. Rappelons simplement que la vitesse est limitée dans toute l'agglomération à 60 km/H. Automobilistes, cyclos pensez aux enfants, aux personnes âgées, aux autres utilisateurs et aussi à vous-même. Le garde Champêtre risque de sévir et comme "un homme averti en vaut deux"...

STOP

Prochainement toutes les rues débouchant sur la rue Aristide Briand seront dotées de "stop", afin de rendre la circulation plus sûre pour tout le monde.

ACTIVITES SPORTIVES

Le Centre Culturel parmi ses nombreuses activités compte une dynamique section de Foot-ball. Une équipe seniors-juniors, que nous appellerons l'équipe fanion, dispute un championnat amical où elle se classe très honorablement puisqu'elle y figure en troisième place. Sous la compétente direction de M. BOCKSTALL qui anime la formation les couleurs du club du centre culturel offémontois doivent briller dans l'avenir. Un soir par semaine, entraînement avec séance de culture physique et technique de match. Les cadets et minimes sous la houlette de M. JEANNENOT se distinguent aussi dans les rencontres amicales. Leur éducation sportive se poursuit activement avec les conseils de leur entraîneur.

Quand aux Poussins, Monsieur TISSIER leur enseigne les notions et la technique première du ballon rond. Gageons que dans quelque temps les futures vedettes sortiront de leurs rangs.

Le Centre culturel lance un appel à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer les rangs du club offémontois.

Animateurs, Jeunes qui désirez faire du sport, Renseignez-vous au Centre Culturel.

ENVIRONNEMENT - EMBELLISSEMENT

Grands mots très à la mode en ce moment. Offémont en tant que ville en pleine mutation doit se soucier de l'embellissement de ses rues et de ses quartiers. Nombreux sont les habitants qui par leur travail et leur goût du beau, cherchent à rendre agréables et propres les abords de leurs habitations. Mais trop nombreux sont encore ceux qui par leur sans gêne et par leur manque d'hygiène élémentaire entravent la progression du bien être commun. Ah !! si chacun voulait bien , comme ce serait facile...

Signalons l'opération nettoyage" menée à bien par les scouts Israélites, le jeudi 25 mai, en bordure du Bois de l'Arsot qui longe la CD 13 rue des Commandos d'Afrique. Un gros camion fut rempli de détritrus de toutes sortes et le coin promptement nettoyé. Sur les lieux, Monsieur le Sous-Préfet encourageait et félicitait les jeunes scouts de leur participation dans le cadre de la Campagne pour la Protection de la Nature. Après ce bon travail, un petit-casse croûte au Centre Culturel réconfortait toute l'équipe.

C'EST BIEN LES GARS !!!

COURRIER POSTAL

Notre sympathique Préposé des P. et T. serait reconnaissant à tous ses clients et amis si les boites à lettres étaient disposées de manière à lui faciliter la tâche. C'est-à-dire sur la cloture ou en bordure de rue, sur un poteau par exemple...

Il y gagnerait beaucoup de temps et le courrier serait acheminé plus rapidement à la satisfaction de tous.

MERCI POUR LUI ...

Cette rubrique est ouverte à tous les lecteurs d'O.R. Nous serons heureux de publier toutes vos suggestions, remarques ou faits divers concernant l'intérêt général et la vie de la Commune. Nous aimerions connaître vos impressions sur votre bulletin Municipal et aussi vos critiques.

ECRIVEZ-NOUS
OFFEMONT REALITES
MAIRIE D'OFFEMONT

oooo

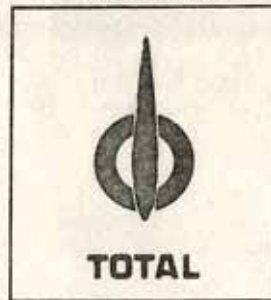
UNE SOLUTION ECONOMIQUE :

le fuel domestique

avec la garantie **total**

fuel
domestique
TOTAL

- SECURITE DE FONCTIONNEMENT
- LIVRAISONS RAPIDES PAR CAMIONS
AVEC COMPTEUR VOLUMETRIQUE
- PRET FINANCIER POUR VOTRE
INSTALLATION



ADRESSEZ-VOUS

A. LABBAYE
90 - ESSERT

tél : 28 15 20
28 48 21

Ets ROUCAYROL

Meubles en tous genres

ACHAT - VENTE

ANTIQUITES

6 RUE DE BRASSE

BELFORT tel: 28.00.82

**Maîtres de la
PUBLICITE**

DANS

**OFFEMONT
REALITES**

s'adresser en Mairie tél : 28 56 56

TARIFS AVANTAGEUX



des hommes, des femmes, des enfants
ils sourient à la vie ils sont tranquilles.



centre d'assurances

16. avenue Jean Jaurès - Belfort - Tél. 28 06 95 et 28 01 88

jean lehmann

denis chevalier

AGENCES GÉNÉRALES DU GAN ET DE LA FONCIÈRE



vo**tre** assureur : un conseiller, un technicien, un défenseur !

LE REGROUPEMENT DES COMMUNES

La loi du 16 juillet 1971 permet aux Communes de fusionner ou de se regrouper.

Une commission d'élus composée du Président du Conseil Général, de quatre conseillers généraux, de dix maires représentant les communes du département ont dressé et présenté à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, début mai, un plan de regroupement.

En ce qui concerne l'agglomération belfortaine, c'est-à-dire les communes de : Andelnans, Bavilliers, Belfort, Cravanche, Danjoutin, Eloie, Essert, Offemont, Perouse, Valdoie, Vétrigne, la Commission a proposé la création d'un district aux compétences élargies.

Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort propose pour les mêmes communes la création d'une communauté urbaine.

Les Conseils Municipaux des communes concernées devront se prononcer pour le 8 novembre.

LA COMMUNAUTE URBAINE

A) Les compétences de droits

1) Plan de modernisation et d'équipement, schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, schémas de secteur. Plans d'occupation des sols, Constitution de réserves foncières.

2) Création et équipement des zones d'aménagement concerté (ZAC), zones d'habitation, zones industrielles, secteurs de rénovation et de restructuration.

3) Construction et aménagement de locaux scolaires dans les ZAC, entretien des locaux lorsque la zone est intercommunale.

4) service du logement et organismes d'H.L.M.

5) Service de Secours et de lutte contre l'incendie.

6) Transports urbains de voyageurs 7) Lycées et Collèges.

8) Eau, assainissement, ordures ménagères.

9) Création ou extension de cimetières. 10) Abattoirs

11) Voirie et signalisation. 11) Parcs de stationnement.

B) Administration de la Communauté

La Communauté est administrée par un Conseil de Communauté qui comprend 50 membres. Les 50 sièges peuvent être répartis suivant un accord amiable ou à défaut à la proportionnelle. Dans ce cas la répartition des sièges serait la suivante :

Bavilliers	2	Offemont	2
Belfort	37	Valdoie	3
Cravanche	1	Andelnans)
Danjoutin	3	Vétrigne)
Essert	1	Eloie)
		Perouse)

LE DISTRICT

Lorsqu'il y a défaut d'accord des communes pour la création d'une communauté urbaine, la loi du 16 juillet 1971 prévoit que les maires des communes concernées seront invités à saisir leur conseil municipal en vue de la création d'un district.

Les attributions de ce district seraient en principe celles prévues aux paragraphes 1, 2, 4, 5, 6, 7, et 8 des compétences de la communauté urbaine.

Administration du district

Le district est administré par un Conseil composé des délégués des communes. Le nombre des membres du Conseil est fixé par la décision institutive. A défaut, les communes sont représentées au moins par deux délégués. Le Conseil de district serait alors composé au minimum de :

2 X 11 = 22 membres, dans le cas des 11 communes susceptibles d'être intégrées dans l'agglomération belfortaine.



**7 QUAI DU
MAGASIN**

BELFORT

TEL: 28.19.35

**PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT DE FAÇADES**



S.A CUNCHON & cie

90 - OFFEMONT



*Spécialiste de ravalements en tous genres
Travaux particuliers
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE*



106 Rue
A. Briand

tél: 28 57 56

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
ZINGUERIE - CLIMATISATION**

**11 rue des SOIRAS
tel: 28.41.19**

OFFEMONT

ETS ISARTE DANIEL

PHARMACIE d'OFFEMONT

Mademoiselle MOREL

FERMETURE ANNUELLE du 6 au 27

août 1972

LE BUDGET



LE BUDGET PREVISIONNEL 1972 A ETE VOTE POUR :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes 553 913.01
Dépenses 554 904.63
Excédent de clôture 8,38

Les dépenses de fonctionnement sont sensiblement les mêmes qu'en 1971, afin de ne pas augmenter de façon notable les bases d'imposition, principale source de recettes du budget.

Principales dépenses :

- . chauffage des bâtiments communaux : 35 000 F
- . entretien des rues : 35 000 F
- . entretien des bâtiments : 30 000 F
- . enlèvement des ordures : 25 000 F
- . Participation à la construction de l'autoroute : 21 455F
- . rémunération des employés communaux : 83 000 F
- . participation aux dépenses du syndicat des eaux : 15 000 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour cette section à 679 760.36 F

DEPENSES

. construction de trottoirs	330 000
. achat lame de déneigement	8 956.55
. aménagement rue de la Gare	75 000
. Curage des ruisseaux	30 000
. éclairage des rues	20 000
. Construction de passerelle à l'Arsot	4 000
. achat de mobilier et matériel scolaire (pour les nouvelles classes)	8 000
. terrassement pour implantation de classes préfabriquées	7 790
. aménagement de terrain de sports à l'Arsot	2 000
. agrandissement du cimetière	114 100
. réfection terrasse de l'école.....	30 000

RECETTES-

. Subventions	59 410
. Emprunts	560 455
. Prélèvement sur recettes ordinaires	59 895,36



LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Ce budget établi pour la première fois cette année a été voté pour :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses.....	34 396.53
Recettes.....	34 428.50
Excédent.....	31.97

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses.....	9 431.89
Recettes.....	5 168.25
Déficit.....	4 263.64

Le déficit de la section d'investissement est compris dans les dépenses de la section de fonctionnement.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Les membres du B.A.S. ont adopté le budget prévisionnel présenté et qui se monte en section de fonctionnement à :

Dépenses.....	2 444
Recettes.....	2 444

Les recettes de ce budget sont essentiellement constituées par les dons et quêtes effectuées au profit du Bureau d'Aide Sociale (700 Fr. prévus pour 1972) et la part de la taxe sur les spectacles soit : 1 684.00 F

Michel HONORE
1er Adjoint.

DE L'ORIGINE D'OFFEMONT

par Michel Rilliot,



**CORRESPONDANT
DE LA DIRECTION
DES ANTIQUITÉS
HISTORIQUES DE
BESANÇON.**



Cruche reconstituée provenant de l'atelier d'Offemont.

Fragment de moule servant à la fabrication
de la poterie sigillée.



Déterminer le point de départ de l'existence d'une commune pose de nombreux problèmes. Nous devons nous en remettre soit aux textes, soit, en leur absence, à l'archéologie.

En ce qui concerne Offemont, au XIV^{ème} siècle certains documents écrits mentionnent Affemet... (1347), Offemüt (1394) ; au XVI^{ème} siècle nous trouvons Offen Mund etc... De nombreux auteurs ont essayé de trouver la signification étymologique du nom de la commune sans parvenir à cerner la vérité.

Il est incontestable que son origine est plus ancienne et se situe à une époque pour laquelle nous n'avons pas de documents écrits. Il faut alors s'en remettre au verdict de l'archéologie qui est la seule, à notre avis, capable de nous renseigner avec une rigueur scientifique qui a malheureusement fait défaut aux premiers adeptes de cette science au XIX^{ème} siècle.

En 1839, l'Abbé Froment, aumônier de l'hôpital militaire de Belfort, secondé par l'ancien maire d'Offemont Courtot, commença des recherches dans la forêt de l'Arsot et mit au jour des vestiges de l'époque gallo-romaine, qui furent visités par le Préfet du Haut-Rhin. Un journaliste de l'époque rapportant ce déplacement parle de "poétiques rêveries d'archéologie... de science aventureuse et enthousiaste" et conclut son article en disant que l'opinion admet qu'il s'agit de ruines romaines.

Depuis cette époque les fouilles proprement dites furent pratiquement nulles, sauf en 1896, année où Pajot fit des recherches à l'entrée du bois de l'Arsot, près de l'ancien chemin d'"Eloye".

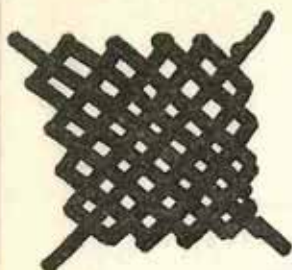
Les nombreuses troupes stationnées à Belfort et dans les environs ont amené les différents auteurs qui ont relaté les découvertes, à rapporter tout ce que l'on trouvait à une présence militaire. Ce point de vue est inexact, car à l'époque gallo-romaine le "limes" était très proche du Rhin et Offemont se trouvait bien en retrait de cette ligne de défense de l'Empire Romain. Les fouilles entreprises par mes soins depuis 1966 (autorisées par le Ministère des Affaires Culturelles et subventionnées par l'Etat et le Conseil Général du Département) ont montré que l'établissement militaire de l'entrée de la forêt était en réalité un petit temple carré de type indigène. Ce sanctuaire était construit sur le même modèle que ceux qu'édifiaient les Gaulois. Nous avons mis au jour de la poterie et de la verrerie qui attestent une occupation du sol à la fin de l'indépendance gauloise, que l'on peut dater de la Tène III (fin du dernier siècle avant J.C.). Dans ce même édifice, la céramique du niveau supérieur est datable du I^{er} siècle après J.C. Ce sanctuaire semble avoir été soit entièrement pillé, soit déménagé par les gallo-romains eux-mêmes. La présence, à côté de cette construction en dur, d'une enceinte carrée en terre (écornée par les bâtiments de l'école du Martinet) semble attester la continuité d'un lieu culturel que l'on peut rapprocher du culte antique des eaux.

La villa du Ballon s'étend jusqu'à l'emplacement des anciennes casernes de gendarmerie. En 1923, la Société Belfortaine d'Emulation a obtenu du Ministère de la Guerre l'autorisation d'explorer une partie du village d'Offemont où la construction d'une caserne a fait découvrir des blocs de grès équarris portant des entailles. Dans le bulletin n° 27 (1908) de cette société, Pajot publie la correspondance officielle relative aux découvertes de 1839 et 1841, un plan de cette époque y figure. C'est à ce jour, le seul document que nous ayons de cette villa : il prouve que tout n'a pas été fouillé.

Les objets mis au jour furent en partie perdus, en partie déposés au Musée de Colmar où ils sont exposés. La datation de ce lieu peut être faite soit par la céramique sigillée (poterie rouge à décors en relief), soit par les monnaies. Le lot de céramique est important et son étude n'a pas encore été faite. Quant aux monnaies, les textes nous donnent quelques précisions, qui permettent de cerner la vérité de plus près.

Les empereurs représentés sur les monnaies découvertes en 1839 et 1841 s'échelonnent de Claude (début du I^{er} siècle après J.C.) à Constance II (fin du IV^{ème} siècle après J.C.). Ces deux dates extrêmes nous autorisent

BATIMENTS - TRAVAUX-PUBLICS - CANALISATIONS



Ets BAUMANN s.a.r.l

8 RUE A. BRIAND . OFFEMONT

tel. 28 - 16 - 72

**Nouveau:
"une fulgurante
Opel",
la Manta 7cv.**



150 km/h.
De 0 à 100 en 16,4 sec.

**Nouveau:
une passionnante
Opel,
l'Ascona 7cv.**



142 km / h.
De 0 à 100 en 17 secondes.

**Opel Kadett
Caravan:**

**Les Grandes
Familles
y sont à l'aise.**



5 places,
sièges arrière rabattables,
5 portes, charge utile: 410 kg.

VOUS n'ETES PAS CONVAICUS.....

ALORS PRENEZ VITE RENDEZ-VOUS

AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE

GRAND GARAGE DU CENTRE

26, bis rue Denfert Rochereau - 21 Avenue Wilson

90 - BELFORT - TEL : 28 04 78

à penser que le site de la villa a été occupé par les gallo-romains pendant 400 ans minimum.

La découverte récente d'un atelier de potier, nous apporte quelques précisions sur l'activité artisanale déployée dans la commune à cette époque. La poterie faite sur place est datée de la fin du II^{ème} siècle après J.C. La production de l'officine se retrouve dans la grande villa, et dans la vallée du Doubs à Mathay, pour les gobelets vernissés décorés à la mollette. La mise au jour de fragments de moules ayant servi à la fabrication de poterie sigillée fut la plus inattendue et la plus troublante. Les Musées de l'Est de la France consultés ne détiennent aucun positif provenant d'Offemont. Il semble que nous soyons en présence d'un essai, non couronné de succès. Les fouilles de ce secteur ne sont pas terminées et il n'est pas impossible de penser que l'atelier ait pu fonctionner à d'autres époques. La présence de vases peu cuits à côté de poterie datée du I^{er} siècle nous laisse un espoir à ce sujet. Il est probable que des matériaux de construction (tuiles, conduits de chaleur, briques) ont été faits sur place.

Il reste à évoquer le problème des communications et, de ce fait, parler des voies romaines. Offemont était probablement relié à la voie de Mandeure à Kembs, et à celle de Langres au Rhin. Ces deux routes stratégiques communiquaient entre elles par ce que l'on nomme des voies secondaires. Les anciens du village se souviennent encore d'un endroit dallé situé près de la route d'Eloie, et que de nombreux instituteurs qualifiaient de voie romaine. A ce jour personne n'a pu me montrer cet endroit.

Il ne fait aucun doute qu'une voie passait à Offemont. Un petit tronçon semble avoir été mis au jour récemment. Il aboutit sur le mur des casernes et passe au pied des ruines romaines de l'Arsoit. Il est vraisemblable qu'il se dirigeait vers le centre du village.

La villa, cellule de base de l'économie rurale gallo-romaine, groupait autour de la résidence du propriétaire, les industries artisanales, les bâtiments agricoles, et les exploitations rurales. Elle vivait pratiquement en économie fermée, sauf pour les ateliers de potiers et tuiliers qui pouvaient écouler une partie de leur production vers d'autres contrées, généralement limitrophes.

Toutes les générations qui se sont succédées sur la "villa" ont enseveli leurs morts dans une nécropole qu'il faudra bien un jour découvrir. Cette découverte peut être le résultat de fouilles, ou bien le résultat fortuit de travaux, soit particuliers, soit publics. Il est recommandé, comme le prévoit la loi, de signaler toutes découvertes à la Mairie qui, à son tour, avisera la Préfecture et la Direction des Antiquités, ou le correspondant de cette direction, pour le moment votre serviteur.

Tout objet conservé individuellement est à jamais perdu pour l'archéologie, il devrait venir enrichir les collections publiques des musées qui sont le refuge du patrimoine culturel de la communauté humaine.

Un point de l'histoire de la commune reste obscur en l'absence de trouvailles. Je veux parler de la période du Haut Moyen-Age, c'est-à-dire immédiatement après l'abandon de la "villa". Les survivants des invasions barbares ont pu se grouper autour d'un sanctuaire de la nouvelle religion et former le noyau de départ du village actuel. Pour l'instant, un vide de près de mille ans subsiste dans l'histoire locale. La vigilance de tous les habitants peut nous amener un jour à combler en partie ce vide.

La seule certitude que nous ayons est la présence d'êtres humains ayant vécu de la fin de l'indépendance gauloise jusqu'au milieu du IV^{ème} siècle après J.C., soit environ pendant une période de 400 à 500 ans, avec des interruptions plus ou moins longues, qui restent à définir par une étude scientifique de tous les objets exhumés du sol de la commune. Cette partie de l'histoire est la plus difficile à traiter en l'absence de documents écrits. L'occupation du sol était civile, car si nous avions à faire à des militaires les tuiles mises au jour porteraient la marque de la légion à laquelle le détachement appartenait.

Il me reste à remercier les magistrats successifs de la commune qui m'ont toujours encouragé et donné les autorisations nécessaires pour pratiquer les fouilles sur une partie du sol communal.

**CARROSSERIE
AUTOMOBILE**

☎ 28.09.10

Voitures
Luxe et Commerce

Réparations
en tous genres

Spécialité
de Peinture
et tôlerie

EDOUARD

BERGER

6. Rue de Valenciennes
BELFORT

R.C. Belfort 56 A 115 - C.C.P. Dijon 529-40

CYCLES - CYCLOMOTEURS - VÉLOMOTEURS

Concessionnaire Exclusif.

Pierre BREPSON

4. RUE DE BRASSE

BELFORT

vente — réparation —

LIBRAIRIE DE LA ROSENAIE

R. RAMA

120, Av. Jean-Jaurès - 90-BELFORT - Tél. 28.04.13



Papeterie - Stylo

Fournitures Scolaires

• **Maroquinerie - Photo**

Articles Cadeaux

Imprimés



boucherie - charcuterie

E. Prevo

55, rue Aristid Briand

90 - OFFEMONT tel 28 48 68

VIANDE DE PREMIER CHOIX - SPECIALITES
de BOUDIN et FUME

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

BUREAU 24 RUE D'OFFEMONT 90 - BELFORT

MANCINI - GIRON

S. A. R. L.

TÉL 28 20 72 - 28 42 57

R DE LA BAIGNADE

RESTAURANT

90 OFFEMONT

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

tél : 28 - 36 - 13

SPECIALITES -

Mariages - Baptêmes - Banquets

Associati

°°°°

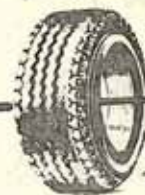
TOSOLINI DANIEL
MENUISERIE EBENISTERIE

Spécialité de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la gare OFFEMONT

m 28 55 22



CHAPUIS PNEU

Rue du Docteur Schweitzer — BELFORT
Téléphone 28.45.72 En bas du pont
Cravanche-face aux usines A

UN SPECIALISTE A VOTRE SERVICE

Vente de pneumatiques de toutes marques
neufs, rechapés et occasions

Réparation de pneus et chambres

Equilibrage électronique

Batteries - Cloutage



La vie de nos écoles

* LES EFFECTIFS *

L'année scolaire se termine et les effectifs des différents groupes sont actuellement les suivants :

. Offemont Arsot primaire	115
. Offemont Arsot maternelle	45
. Offemont Martinet primaire	291
. Offemont Martinet Maternelle	177 et 84 inscriptions en attente.
. Offemont Centre	152

Près de 130 de ces élèves vont quitter les classes de l'enseignement primaire pour entrer dans l'enseignement secondaire, soit au C.E.S. du Lycée de Jeunes Filles, soit au C.E.S. de Valdoie.

* GROUPE SCOLAIRE DE L'ARSOT *

Le Conseil Municipal, par délibération du 9 juillet 1971, a demandé qu'un groupe scolaire soit construit dans le quartier de l'Arsot.

- . pour remplacer les classes préfabriquées installées depuis une quinzaine d'années.
- . pour être en mesure d'accueillir des enfants dont les familles habiteront les 250 nouveaux logements qui seront construits sur les terrains Ganhgoffer et Chauffournier en 1973 et 1974.

Un groupe de 12 classes primaires, 4 classes maternelles et 2 classes de perfectionnement sera édifié sur des terrains d'une superficie de 90 ares, à acquérir par la Commune en bordure du Martinet.



* PAS DE C. E. S. A OFFEMONT *

Etant donné le nombre important d'élèves offemontois qui fréquentent et qui fréquenteront au cours des prochaines années, les C.E.S. de Belfort et de Valdoie, il avait été demandé à l'Inspection Académique d'envisager la construction d'un C.E.S. dans le secteur d'Offemont, établissement qui aurait pu accueillir éventuellement les élèves de Vétrigne et de Roppe.

La réponse est négative, le nombre des élèves n'est pas jugé suffisant, la meilleure unité pédagogique paraissant être le C.E.S. 900. Seul, le C.E.S. existant à Valdoie sera agrandi.

Il est évident, que dans ce cas, il faudra peut-être revoir le problème des transports scolaires. Aucun parent n'ignore les difficultés et les dangers que présente l'itinéraire qui conduit au Lycée de Filles.

LA COMMISSION SCOLAIRE



ECHOS

- PIERROT : Salut Milo, depuis le temps qu'on s'est pas vu, je me demandais ce que tu étais devenu.
- tu sais, on n'a guère le temps, le boulot, le jardin, la maison ce qui fait qu'on ne vient pas souvent au village.
 - la femme, les gosses, ça va...
 - oui ça va !! un coup bien, un coup mal et chez toi?
 - ça va pas mal... quoi de neuf à part ça ??
 - écoute, viens boire un canon chez la Marie... on aura le temps de causer, toi qu'es au village tu dois savoir les nouveaux.
 - ben je te crois !! Mme MARIE... 2 rouges s'il vous plaît
 - je crois bien que je ne suis pas venu là depuis les dernières élections. A part en passant, mais sans m'arrêter longtemps à causer.
 - pas possible !! Eh ben t'es rien en retard !! si t'as pas causé en passant t'as quand même vu, dans le village ya quand même des coins et des choses qu'ont changé
 - peuh ! tu sais moi... à la tienne
 - santé ! Mais écoute Milo commence pas comme ça. Tu veux savoir les nouveaux, ben je vais te les dire moi. Faut remonter assez loin, mais on a le temps pas vrai... Donc comme tu le sais, la Mairie elle a changé de cap. Bien sûr c'était pas du goût de tout le monde, mais depuis faut quand même le reconnaître ils ont déjà fait du travail.
 - tu parles !! Les autres ils en avaient fait autant...
 - Ça c'est moins sûr... parceque les gars qu'ont pris ça en mains y connaissent leur boulot et y perdent pas leur temps. Tiens t'as déjà été à une réunion du Conseil ?
 - non
 - ben tu devrais mon vieux. Ça traîne pas je te jure, pas de discours, c'est mené rondement. Chacun donne son point de vue et a droit à la parole. Ils se sont bien répartis la tâche et chacun en met un coup.
 - et alors !! ils ont voulu y être !! Ils font que leur devoir...
 - toi t'es tout neuf... t'as pas compris... c'est pas qu'ils ont voulu y être comme tu dis ! ils voulaient tout simplement que ça change c'est tout... une commune comme Offemont ça doit vivre et se développer. On voit bien que tu veux pas voir rien qu'à la manière que tu causes, tu veux pas admettre.
 - Oh ! moi tu sais, la politique... Mme MARIE donnez voir deux verres...
 - La politique !!! quelle politique ??? où t'as vu qu'ils faisaient de la politique. Ils ont commencé par distribuer les numéros des maisons et à donner des noms aux rues qui n'en avaient pas. T'as vu y en a pour tout le monde d'un bout t'as De Gaulle et de l'autre bout t'as Croizat !! N'empêche que maintenant quand quelqu'un demande une rue ou un numéro on sait où l'envoyer !!
 - p't'être ben, mais ...
 - mais quoi ?? t'as vu ou t'as pas vu ?? le long de la Cornée la nuit on se croirait presque aux Champs Elysées, t'as vu cet éclairage, maintenant les piétons et les cyclos y risquent plus rien, quand y aura les trottoirs et les pistes cyclables ça sera du nanan.
 - oui, mais dis donc ça va en faire des sous tout ça, les impôts qu'est ce qu'on va payer ???
 - écoute mon vieux... on ne fait rien sans rien ... sans argent que veux tu qu'ils fassent. Y a deux solutions, ou tu restes le c... sur ta chaise et tu attends... ou bien tu craches dans les mains et tu attaques le boulot, mais il faut de l'argent. Tu vois bien chez toi quand la Juliette à la fin du mois elle a plus le sous, c'est pas drôle. Et bien le budget de la commune c'est "ki ki". Toi tu fais suivant tes moyens, y a des fois où tu voudrais faire plus alors tu fais un crédit, ben la Mairie, c'est pareil...
 - Pis d'abord t'as vu leur journal, ils te le disent où passent les sous. Le Maire et t'explique, maintenant on est au courant de tout.
 - oh, je l'ai pas lu leur canard...
 - dis pas ça Milo, tu mentirais, rien qu'à la manière que tu causes, je le sens bien que tu y as quand même jeté un petit oeil, maintenant avec les renseignements qu'ils donnent, quand tu veux un acte de quelque chose, un papier, t'as pas besoin d'y retourner deux fois à la Mairie... tu regardes sur le journal et tu sais tout de suite ce que tu dois faire.

- quand même Pierrot, toi t'étais pas comme ça avant, t'as donc tourné ta veste ?
- Non, mon p'tit vieux, je l'ai pas retournée, mais moi je sais reconnaître, quand les gars ils font leur boulot, quand ils se donnent de la peine, quand ils ménagent par leur temps, il faut quand même savoir tirer son chapeau.....
- quand il se passe quelque chose dans la commune moi maintenant ça m'intéresse pas toi ?
- Moi, je lis le journal tous les jours et tu sais il y a jamais rien sur Offémont on dirait qu'il s'y passe rien à longueur de journée.
- Oui bien sûr, j'te comprends... si tu attends la-d'sus pour avoir des nouvelles, t'es pas gâté, c'est pour ça que le bulletin municipal "Offémont Réalités" comme ils l'appellent y te donne tous les détails, naissances, mariages, décès et pi y a les délibérations du Conseil, les travaux en cours, ceux en projet, le budget avec les chiffres, tu peux suivre.
- Oui, ça d'accord, y a quand même ça qu'est bien et puis y a un truc que j'ai trouvé pas mal, c'est le plan avec les noms des rues. Tiens l'autre jour le docteur est venu pour le gosse, y m'a demandé en partant la rue François Brouque, tu penses nous l'Arsoit on connaissait pas, alors j'y ai donné le journal avec le plan... il était heureux comme un pape... sans compter que ça peut rendre service aux autres gens.
- Alors tu avoues, tu l'as quand même lu!
- Bien sûr... comme tout le monde... après tout on aime bien savoir.
- Dis donc Milo, toi qu'es à l'Arsoit t'as quand même remarqué que l'équipe de conseillers du coin y s'remuent pas mal hein !! v'là des gars qui bougent, des gars qui y croient. L'Arsoit maintenant y a pas de doute, c'est Offémont, y a une permanence, les gosses ils auront bientôt leur terrain de jeux avec des buts et ils pourront taper dans le ballon.
- ça c'est bien pour les gosses et pis tu vois on sent quand même qu'on n'est pas oublié dans le quartier et qu'on fait partie de la commune. Je tenais quand même à te le dire... tu vois on le remarque à des petits détails mais ça frappe..
- Ah ! je te reconnais Milo, tu vois hein, v'là un an qu'ils sont à la Marie, ces gars là et ben crois moi, mon p'tit vieux, ce qu'ils ont déjà fait ça se voit et c'est pas fini...
- déjà midi et demi, ben dis donc, ça passe vite quand on bavarde... combien qu'on vous doit Mme MARIE.
- dis, Pierrot, donne la bonjour à la Marguerite et quand tu passeras devant la maison, arrête-toi, on causera encore.

Jean Duvillege

RESERVEZ	VOS	ACHATS
A	NOS	ANNONEURS
O. R.		

Urbanisme &

TRAVAUX DEJA REALISES
CETTE ANNEE OU A REA-
LISER DANS LES PRO -
CHAINES SEMAINES.....

Travaux

CIMETIERE

Nivellement du terrain et construction du mur du cimetière, démolition de l'ancien mur, pose des portes, réalisation du parking et des allées, évacuation des eaux pluviales en bordure du parking et à travers le pré du Taureau.

TROTTOIRS

Construction de trottoirs du Martinet aux anciennes casernes : bordures et revêtement, collecteurs d'eaux pluviales, parking sur toute la longueur de l'école du Martinet, dépose du grillage et construction, en retrait, d'une murette en béton surmontée d'une clôture en tube.

TRAVAUX DE VOIERIE

Entretien de la rue Miellet, de la rue C. de Gaulle (où subsiste un problème d'évacuation des eaux pluviales) et de la rue E. Welsch.
Achèvement de la rue de la Gare. Réfection provisoire de la rue de l'Etang et de la rue des Eygras. Etude des possibilités d'élargissement de la rue J. Moulin.

ECLAIRAGE PUBLIC

Achèvement de la modernisation et du renforcement de l'éclairage rue A. Briand, depuis les casernes jusqu'à la limite avec Vétrigne, et de la rue Sous la Miotte. Pose d'appareils rue Charles De Gaulle.

TRAVAUX DIVERS

Pose de panneaux "STOP" au débouché de toutes les rues sur la rue A. Briand.
Pose d'une première tranche de 20 plaques de rues d'un modèle nouveau.
Réparation de la terrasse de la Mairie. Réfection des peintures : hall de la Mairie, une classe à Offemont-Centre, 3 classes et 2 entrées à Offemont-Arsot.
Installation d'un bâtiment préfabriqué à 2 classes au Martinet après nivellement du terrain. Réfection de la toiture de l'Eglise, révision du clocher, pose de cadrans. Curage des ruisseaux : partie comprise entre la rue A. Briand et l'Etang des Forges. Construction de la passerelle du Martinet après accord de la Ville de Belfort. Le montant de ces travaux atteindra environ 90 millions d'anciens Frs.

NOS EGOUTS

Les problèmes d'assainissement revêtent dans notre Commune un caractère de nécessité urgente. nous polluons l'Etang des Forges et certains quartiers sont inondés par les eaux usées qui y dégagent des odeurs pestilentiennes. Nous nous abstenons de parler de la vermine qui y vit : chacun connaît le problème.

La Commune d'Offemont serait inscrite au titre des opérations subventionnables en 1973.

La 4ème tranche de travaux comprend la rue de l'Etang, avec station de refoulement au sud, la rue des Prés, la rue C. De Gaulle : coût environ 50 millions A.F.

La 5ème tranche comprend la rue de la Gare, avec station de refoulement au sud, la rue des Eygras, le lotissement du Centre : coût environ 60 millions d'A.F.

Nous ne pouvons pas encore dire à l'heure actuelle, laquelle de ces deux tranches sera réalisée... ou si elles seront réalisées les deux ensemble.

LA COMMISSION DES TRAVAUX

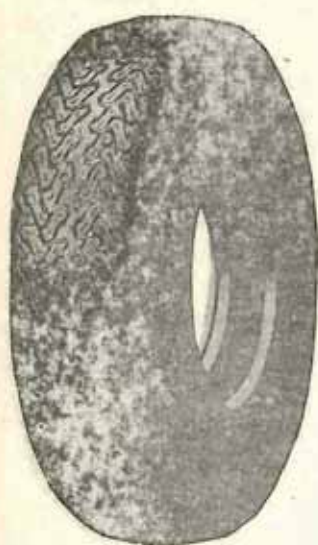
ROGER WILLIG

DEVIS GRATUI

électricité générale

TEL: 28.52.12

OFFEMONT



VULCA - MODERNE

SALOMON PERE & FILS

VULCANISATION
RÉPARATION TOUTS PNEUMATIQUES
RECAOUTCHOUTAGE
STOCK EN PNEUS NEUFS
- EQUILIBRAGE ÉLECTRONIQUE -
CLOUTAGE Tous Pneumatiques

23, RUE DE BRASSE 90 BELFORT

TEL: (84) 28.10.48.

CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT

TEL: 28.44.3

Ets René RUST

23 RUE A. BRIAND OFFEMONT

Informations

LE SAVIEZ - VOUS ?

Les premiers pavillons individuels et jumelés (54 logements) construits par l'Office Public Départemental des H.L.M. dans le quartier du Martinet (Valdoie-Offemont) ont été réalisés sur le programme de 1925.

Les cités d'urgence sont du programme de 1954/1955 (25 logements).

De 1958 à 1965 : 132 logements. Le programme de 1965 a lui seul en prévoyait 220, à ce jour, c'est plus de 600 logements qui composent votre quartier.

LES ACTIVITES DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale a distribué à l'occasion des fêtes de fin d'année, plus de cent colis aux personnes âgées. Il a organisé, le 15 avril, au Centre Culturel un repas auquel une cinquantaine de nos Anciens ont participé. Il a mis sur pied une sortie au Ballon d'Alsace avec repas aux "CLARINES", le 28 juin. Cinquante de nos concitoyens de plus de 70 ans se sont fait inscrire.

En outre, les membres du Bureau d'Aide Sociale :

- . rendent visite aux personnes seules ou hospitalisées.
- . accueillent les Anciens au Centre Culturel, le vendredi après-midi, à partir de 14 H 00.
- . participent à l'instruction des dossiers d'aide sociale.
- . viennent en aide aux plus défavorisés.

Il est rappelé que le Bureau d'Aide Sociale bénéficie d'un budget autonome, et que la plus grande partie de ses recettes est constituée par des dons : dons de particuliers, quêtes à mariages...

Les membres du Bureau remercient vivement tous ceux qui, par leur aide, ont permis au Bureau d'Aide Sociale d'étendre le domaine de ses activités.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'OFFEMONT

1836	493 habitants	1931	1054 habitants
1866	487	1936	857
1872	494	1946	821
1886	536	1954	1479
1901	519	1962	1963
1911	585	1968	2876
1921	824	1971	3339
		1972	3600 environ

PROGRAMMES DE CONSTRUCTION POUR 1973 ET 1974

- Programme H.L.M. aux anciennes casernes : 80 logements
 ----- sur les terrains GANGHOFFER : 200 logements
 Programme d'un promoteur privé sur les terrains CHAUFFOURNIER : 50 logements.

ATTENTION

IMPORTANT

VACCINATION POLIO

Nous tenons à vous signaler que les enfants ayant reçu la série complète D.T. POLIO ou POLIO seule c'est-à-dire les trois premières injections et le premier rappel ne peuvent plus être convoqués par les soins de la Mairie pour les rappels suivants.

Un rappel D.T. POLIO ou POLIO seule doit être fait tous les quatre ans (précision de la Direction Départementale de la Santé). Les intéressés peuvent s'adresser pour ces rappels au Bureau d'Hygiène de Belfort - Place du Théâtre.

Une séance de rappel aura lieu en avril ou mai 1973 - en Mairie d'Offemont. Pour cette séance se faire inscrire en Mairie en début d'année.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de La Mairie est ouvert tous les jours au public, sauf le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

de 10 H à 12 H
et de 15 H à 19 H

LES SOCIÉTÉS NOUS COMMUNIQUENT



SOCIÉTÉ DE TIR "LA MIOTTE"

Fondée en 1907, c'est-à-dire il y a 65 ans, elle est la doyenne des sociétés de Tir du Territoire de Belfort : A ses débuts, elle comptait profiter du bas de la colline de "LA MIOTTE" pour y construire son premier stand mais pour des raisons majeures très plausibles à l'époque, l'autorité militaire a refusé son autorisation.

Le Comité responsable ayant à sa tête M. Pierre DOLLFUS, Industriel à Valdoie a finalement trouvé un terrain très vaste sous "LE MONT" près du four à chaux ce qui lui a permis de réaliser ses désirs.

Toutefois, par suite d'un retard dans la construction, le premier stand n'a pu être inauguré qu'en 1909 mais entre-temps en 1908 l'autorité militaire avait consenti à mettre à la disposition de la Société déclarée en août 1907 les terrains militaires du Martinet pour l'organisation d'un concours comprenant plusieurs disciplines afin de faire connaître l'existence de "la MIOTTE" dont le nom avait été conservé pour commémorer la défense héroïque de cet ouvrage militaire lors du siège de Belfort en 1870.

Le tir étant le "SPORT ROI" avant la première guerre mondiale, la Société prit une extension formidable si bien qu'au début de 1914 son effectif était de 1100 membres tant civils que militaires. Elle possédait du reste l'un des plus beaux stands de France et avait été chargée en 1912 par l'Union des Sociétés de Tir de France d'organiser en 1915 le Concours National et International de Tir qui n'a pu avoir lieu pour les raisons majeures que l'on connaît. La Miotte a cependant obtenu la priorité pour l'organisation de la dite manifestation en 1923 (du 23 juin au 9 juillet) laquelle obtint un succès sans précédent. Malheureusement, par suite de l'augmentation de la population, la Ville de Belfort chercha à s'étendre du côté des terrains disponibles et l'Office des Habitations à bon marché avait choisi les dépendances de notre propriété très vaste pour y construire des immeubles ; nous avons dû nous exproprier en 1926 et le pas de tir a servi à l'installation d'une école maternelle.

Pour ne pas laisser mourir notre belle société ; nous avons été obligés de chercher un autre terrain et après quelques démarches auprès de la maison Eynard propriétaire de l'immense forêt dont une partie est située sur la commune d'Offemont, (à côté du stand militaire du Martinet) nous avons pu faire l'acquisition d'une parcelle nous permettant la construction du stand actuel, bien plus petit que celui que nous avons sous le Mont. En plus de la maison du concierge, le pas de tir nous a permis d'installer 10 cibles à 200m. avec un petit local attenant pour 6 cibles à la carabine à 12m, sans compter un endroit extérieur pour le ball-trapp ; nous avons prévu l'installation de quelques cibles à 300m.

Au départ en 1928, le Comité était composé d'une trentaine de membres dont les principales fonctions étaient remplies par :

...

Monsieur Pierre DOLLFUS

Président

Messieurs Emiles MARLIN - Henri LUC - Louis RONOT - Charles NIPPERT - Vice Présidents

Monsieur Eugène BONAS, secondé par M. Antoine BRUNNER - Secrétaires

Monsieur Antoine DICHAND - Trésorier.

etc...

Bien entendu, la guerre de 1914-1918 avait porté un rude coup aux sociétés de tir et les jeunes gens sur les conseils de leurs parents qui ont vécu le conflit jetèrent leur dévolu sur d'autres sports, le football en particulier qui est un jeu plus dangereux. Si bien que la pratique du tir était devenue presque impossible à la suite de la deuxième guerre mondiale surtout dans notre région car le Stand du Martinet auquel on avait donné le nom de Pierre DOLLFUS en raison de sa grande générosité avait subi d'importants dégâts et c'est encore grâce au Président Fondateur de la Miotte qu'il a été possible de reprendre notre activité en 1946.

Mais l'effectif avait sensiblement diminué d'autant plus que l'autorité militaire n'était plus en mesure de fournir aux sociétés SAG les fusils et les cartouches nécessaires pour le tir à 200m, ce qui a obligé les intéressées à abandonner cette discipline pour celle du tir à 50 m conjointement avec celui de la carabine à 12m. Ces nouvelles disciplines ont du reste été chaudement conseillées par la Fédération Nationale des Sociétés de Tir de France.

D'autre part, le Secrétaire Général qui était la cheville ouvrière pendant 35 ans a dû se démettre de ses fonctions fin 1957 ce qui a amené une certaine perturbation dans l'administration de la société pour la période après 1958 surtout que M. DOLLFUS lui-même souffrant et vu son âge (80ans) avait dû cesser toute activité et laisser le soin à M. RIEBERT (Vice Président) de prendre l'affaire en mains. Malheureusement, notre cher Président décéda en 1959 et M. RIEBERT alors Président mourut lui-même fin décembre 1961.

M. RONOT, ancien membre de "LA MIOTTE" dut, malgré lui, accepter la présidence de la société en 1962, il fut secondé par des camarades dont la loyauté et le dévouement pour la Miotte ont toujours été très remarquables, c'est encouragés par l'ancien secrétaire qui leur a donné son appui à chaque occasion, que ces membres ont tenu à défendre l'oeuvre entreprise par le regretté P. DOLLFUS en 1907.

Les principaux collaborateurs de M. RONOT en 1962 furent :

M. Gabriel SCHILL remplissant les fonctions de secrétaire.

M. Louis IMHOF

trésorier.

MM. ARIA Alphonse et Robert, CHEVROLET Jean et LAMBERT comme membres assesseurs.

En 1967, l'on décida de fêter le 60ème anniversaire de La Miotte et comme M. J. Jacques DOLLFUS, fils du regretté Président Fondateur, se signala par sa grande générosité il lui fut décerné le titre de Président d'Honneur ; de plus, l'on attribua celui de Vice Président d'honneur à M. BRUNNER l'ancien secrétaire pour son appui moral et financier. A ce moment là, l'effectif n'était plus que d'une trentaine de membres et les anciens prirent l'engagement de se dévouer sans compter afin de donner un nouvel essor à la société pour la faire prospérer.

Avec l'appoint d'une équipe de jeunes tireurs, lesquels ont entrepris la modernisation du stand augmentant de ce fait le nombre de disciplines et permettant certains tirs, même en hiver, la Société dispose maintenant de 4 cibles sur 6 avec rameurs motorisés à 50m, une cible pivotante à 25m pour révolver, une 2ème avec rameur, 12 cibles à 10m pour carabine à air comprimé, un emplacement pour armes lourdes, un autre pour ball-trapp, une salle de réception agrandie pouvant être chauffée afin de s'y tenir en hiver, le jeudi soir, les samedis après midi et les dimanches matins, sans compter une buvette attenante donnant l'occasion aux tireurs de se regrouper dans une ambiance de cercle d'amis. D'autre part, il est prévu pour 72 un jeu de 5 silhouettes pour pistolet vitesse à 25m.

Nous pouvons affirmer que l'avenir de la société est plein de promesses surtout que son effectif n'a fait qu'augmenter depuis fin 1967 pour atteindre au 1er janvier 72 le chiffre de 150 licenciés dont 25 d'Offemont ce qui est un très bon résultat. Inutile de vous dire que l'élément féminin est bien représenté.

Le passé de "LA MIOTTE" est glorieux avec ses champions :

- 1928 - Georges LINDER, champion de France Jeunesse 200m
- 1929 - Albert BLINDA
- 1952 - Jeanine PASSART - Junior Championne de France 12 m carabine
- 1954 - Jeanine PASSART - 12m. Carabine et internationale dames.
- 1965 - Alphonse ARIA - Champion de France, vétérans, carabine 50m.

Monsieur le Maire d'Offemont a eu l'occasion de visiter l'an dernier nos nouvelles installations et il a été émerveillé du travail formidable accompli par certains de nos jeunes pour la modernisation du stand qui est certainement l'un des mieux agencés de toute la région.

Tout le travail a été effectué d'une façon bénévole, dans le but de permettre à la jeunesse de s'adonner à un sport plaisant donnant de l'assurance sans compter les réflexes nécessaires à tout être humain.

.....

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ORGANISE

LE JEUDI DES COURS GRATUITS DE FORMATION

MENAGERE

CUISINE ... COUTURE ... PUERICULTURE

Les jeunes filles ou les mères de familles intéressées par ces cours peuvent se faire inscrire le MARDI MATIN de 10 H 00 à 12 H 00 dans les locaux du CENTRE SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE "le trait d'union" à OFFEMONT. ou au "CENTRE MENAGER DE VALDOIE" 7, rue Emile Zoia Valdoie.

**Ets ROBINET
et Cie**

Tous combustibles
Solides — Liquides
— Gazeux —
Bois et charbons
— Mazout ESSO —
Propane — Butane

23, rue de Brasse
BELFORT
Téléphone : 28.10.64



CYCLES - MOTOS

Téléphone : (84) 28.15.61

Marcel FALLOT

62, rue d'Offemont - 90 - BELFORT

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

**ELECTRICITE
GENERALE**

Téléphone

28.47.22

M. RUOT

13 rue des soiras-offemont

BEURRE ŒUFS - FROMAGES - PRODUITS SURGELÉS

PAUL JAHIER & CIE

2, rue G. Courbet - 25 - BESANÇON - Tel. 83-23-60
Le Martinet - 90 - OFFEMONT BELFORT - Tél. 28.17.75



glaces

CHAUFFAGE
SANITAIRE

VENTILATION
ENTRETIEN

**JACQUES
HOSSELET**

9. RUE MIELLET
90 - OFFEMONT

La Carpe d'Or.

Gerante
M * WEINBRENNER

SPECIALITES
ALSACIENNES
CASSÉ-CROUTE
A TOUTE HEURE

CHEZ
CHARLOTTE
90 - OFFEMONT
TÉLÉPHONE 28.57.73

BATIMENTS

ET

DE TRAVAUX PUBLICS

ENTREPRISE TONELLI

Société à Responsabilité Limitée

SIEGE SOCIAL Siège Social : 15, Rue Parmentier - BELFORT
tel: 28,11,38

DEPOT offemont (le martinet) tel: 28,16,93

michel GALHER

bureau d'études

CHAUFFAGE SANITAIRE CLIMATISATION

rue du Chêne, Offemont

tel: 28. 57. 50



Handwritten signature or scribble in the top right corner.



**BONNES
VACANCES
A
TOUS !**

«O.R.»